

« Maître, dans la Loi, quel est le grand commandement ? »
(Matthieu 22,36)

IL ÉVITE

LE SUPER-PIÈGE !

Gabriel RINGLET

Imaginez qu'aujourd'hui un institut de sondage demande aux chrétiens : « Pour vous, en ce moment, quelle est l'urgence ? »



« Quel grand commandement l'Église doit-elle placer au cœur de sa parole ? Quel doit être son engagement prioritaire ? » À ces questions, on devine déjà la pluralité des réponses. À la mesure d'une géographie spirituelle tellement éclatée.

Le temps de Jésus ne faisait pas exception, au contraire. La tension était vive entre les communautés et l'opinion publique de l'époque, très divisée. La preuve par Saint Matthieu qui, dans un chapitre vingt-deux bien rythmé, va amener sur scène, tour à tour, trois groupes d'opposants à Jésus. Ce qui ne veut pas dire qu'ils s'entendent entre eux car la lutte est féroce – déjà ! – pour la conquête du pouvoir. Mais tous veulent le piéger en tentant chaque fois de l'enfermer dans une fausse alternative.

LES TROIS ÉPREUVES

Les Hérodiens ouvrent le bal. Souhait du parti : que la Judée soit gouvernée, non par un procurateur romain, mais par un membre de la famille d'Hérode. D'où la question perverse à propos de l'impôt à César : payer ou ne pas payer ? Perçu par les agents du fisc impérial, ce fameux impôt était ressenti comme très infamant par la population.

Si Jésus dit oui, il a le peuple à dos. S'il dit non, il est considéré comme révolutionnaire. Alors, il leur demande : « Montrez-moi la pièce en question. » Ils la lui présentent. Ils en ont donc sur eux ! Ils collaborent ! Retour de la monnaie à l'expéditeur : « Rendez à César... » Et ils le laissent partir, « décontenancés » (Mtt 22,22).

Suivent les Sadducéens. Ils sont riches, conserva-

teurs et contrôleurs du Temple. Diplomates aussi. Ils ne croient pas à la résurrection des morts et veulent ridiculiser Jésus avec la fameuse histoire de la femme aux sept maris. « De qui sera-t-elle l'épouse au jour du relèvement des morts ? » Là encore, Jésus botte en touche avec sa réplique : « Dieu n'est pas le Dieu des morts mais celui des vivants. » Rideau. Et les spectateurs applaudissent, « frappés d'étonnement » (Mtt 22,33).

Troisième acte avec les Pharisiens. Et troisième épreuve : « Quel est le grand commandement ? » Le super-piège puisque la Loi compte six cent treize préceptes divisés en petits et grands, positifs et négatifs. Même une chatte théologienne n'y retrouverait pas ses jeunes !

D'ailleurs, les Juifs eux-mêmes sont de plus en plus énervés par une Loi déchiquetée et des prescriptions en broussailles. Mais la Synagogue persiste et pèse. Et sa balance est de haute précision. Ici encore, comme souvent lors des « disputes » auxquelles il se trouve nécessairement mêlé, Jésus bouleverse la question et ramène les six cent treize préceptes à deux injonctions : aimer Dieu et aimer le prochain.

INNOVER DANS LA TRADITION

L'originalité de sa position ? Jésus innove dans la tradition en allant puiser au meilleur de la parole biblique : « ...et tu aimeras Yhwh, ton Elohîm, de tout ton cœur, de tout ton être, de toute ton intensité », propose le Deutéronome (6,5, version Chouraqui). « Aime ton prochain comme toi-même », précise le Lévitique (19,18).

Sans oublier l'évidente filiation de Jésus avec son célèbre prédécesseur, rabbi Hillel, fondateur d'une des deux plus grandes écoles talmudiques palestiniennes. Et qui, quelques décennies plus tôt, formulait déjà sa fameuse règle d'or : « Ce qui te déplaît, ne le fais pas à autrui. Toute la Loi est là ; le reste n'en est que le commentaire. »

Jésus simplifie plus encore et de deux il fait un... comme l'homme et la femme de la Genèse ! Pas question de les confondre. Ils ne sont pas « les mêmes », ils sont « semblables ». La vie coule entre les deux quand ils ne font « plus qu'un ». Et Dieu vit que cela était « vraiment bon » (Genèse 1, 31). ■